

Décision

Générale

colonial

Décision n° 658 Décisions concernant les Ministères...

n° 658

Ministère

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication

8 juin 1960

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1960

Date du numéro

30 juin 1960

TEXTE INTÉGRAL

Sont suspendues pour le quatrième trimestre scolaire (juillet : août – septembre) 1960, les allocations scolaires suivantes : Saïd Chireh, Abdi Aden Ali, Kadidja Djama, Houssein Youssouf Odawa. Sont supprimées pour compter du 1er juillet 1960 les allocations scolaires allouées aux élèves des classes terminales des Cours complémentaires public et privé et du Cours Commercial. Sont rétablies les allocations scolaires suivantes (pour compter du 1er avril au 30 septembre 1960) : Ahmed Ali Abdoukarim, Ali Bourhan Mohamed, Hassan Djama Youssouf. Pour compter du 1er juillet au 30 septembre 1960 Ahmed Osman Hanf, Ahmed Youssouf Abdillahi.